

# PROGRAMME DE FORMATION

## PARAFOUDRES Niveau Approfondi

### **OBJECTIF(S) DE LA FORMATION :**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Savoir dimensionner et concevoir une protection indirecte,
- Savoir installer une protection indirecte,
- Savoir vérifier une installation de protection indirecte contre la foudre.

Après évaluation individuelle du stagiaire, il lui sera remis une attestation de fin de formation *Parafoudres Niveau Approfondi*.

### **PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :**

Le public concerné par cette action de formation est le suivant :

- Tout public ayant vocation à faire des recommandations ou installations de parafoudre

Les conditions d'accès (prérequis, niveau exigé) pour suivre le programme :

- Toute personne ayant une expérience technique dans le domaine de la protection foudre
- Avoir suivi le module « *Parafoudre – Niveau Initial* »

### **DUREE :**

L'action de formation *Parafoudres – Niveau Approfondi* sera d'une durée de 7 heures, soit une journée complète.

### **CONTENU :**

#### A- « Normes et Réglementations »

- Normes applicables parafoudres installation photovoltaïque

#### B- « Dispositifs de protection des équipements »

- Dimensionnement des protections
- Parafoudres MT

#### C- « Règles d'installation »

- Installation d'un parafoudre PV et de son déconnecteur associé

#### D- « Contrôle d'une installation »

- Méthodes de vérification d'un parafoudre

#### E- Exercices pratiques

- Recherche d'erreurs dans une installation, respect des règles, exemples de câblage, etc.

### **MOYENS PEDAGOGIQUES :**

Les différents moyens mis en œuvre sont les suivants :

- Mises en situation avec maquettes pédagogiques,
- Utilisation d'un paper-board,
- Diffusion de films vidéos
- Exposés théoriques et pratiques,
- Diffusion et remise d'un support pédagogique de formations remis aux stagiaires.

La formation sera assurée par un formateur certifié Qualifoudre par l'INERIS.

### **SUIVI ET EVALUATION :**

- Questions orales,
- Exercices pratiques,
- QCM d'évaluation.

A l'issue de la formation, il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation individualisée.